

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00220

Numéro SIREN : 507 604 999

Nom ou dénomination : EXCEL'BURO

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt 3107

Désignation de l'entreprise : SARL EXCEL BURO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 12 Place des Deux Conils 24100 BERGERAC		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 0 7 6 0 4 9 9 9 0 0 0 1 5		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31032022	N-1 31032021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 700	AC	2 700		
		Fonds commercial (1)	AH	110 500	AI	110 500	110 500	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 569	AS	7 454	4 115	
		Autres immobilisations corporelles	AT	67 576	AU	16 533	51 043	17 334
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	19 600	CV		19 600	31 940
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	149	BE		149	149
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	8 670	BI		8 670	8 735
TOTAL (II)		BJ	220 764	BK	26 687	194 077	168 658	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	109 673	BU		109 673	94 217
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 536	BW		1 536	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	195 437	BY	617	194 820	168 307
		Autres créances (3)	BZ	10 968	CA		10 968	11 590
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	74 108	CG		74 108	134 278	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 342	CI		2 342	4 397	
	TOTAL (III)	CJ	394 064	CK	617	393 447	412 789	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	614 828	1A	27 304	587 524	581 446	
Renvois : (1) Dont droit au bail: 30 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8 670	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL EXCEL BURO		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :135 000.....)	DA	135 000	135 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 862	10 187
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	73 155	54 833
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 108	33 497
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	244 125	233 518
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		19 960
	TO TAL (III)	DR		19 960
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	47 725	10 046
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	21 706	28 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	216 314	228 401
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 942	56 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 711	4 380
Compte régul.	EB			
TO TAL (IV)	EC	343 399	327 969	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	587 524	581 446	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	312 355	327 969
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **587 524** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 596 317** euros et un total **charges** de **1 572 209** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **24 108** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

EXCEL BURO
Société à responsabilité limitée
au capital de 135 000 euros
Siège social : 12 place des deux conils
24100 BERGERAC
507604999 RCS BERGERAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 septembre 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 24 107,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	24 107,53 euros
A la réserve légale	1 637,88 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 13,50 euros par part	13 500,00 euros
Le solde	8 969,65 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 82 125,11 euros.	

Le paiement des dividendes sera effectué le 15 septembre 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 éligibles à la flat tax ou à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 13 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2019 :

13 500,00 euros, soit 13,50 euros par titre
dividendes éligibles à la flat tax ou à l'abattement de 40 % : 13 500,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2020 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2021 :

13 500,00 euros, soit 13,50 euros par titre
dividendes éligibles à la flat tax ou à l'abattement de 40 % : 13 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' shape with a crossbar, followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.